

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02741 Numéro SIREN : 830 270 682 Nom ou dénomination : A.M.A. BAT
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/06/2022 sous le numéro de dépôt 10502

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE

17 JUIN 2022

N° 2065-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre et date du service

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime d'imposition	X
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime des groupes	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AMA BAT 2 SENTIER DES LAVANDIERES 95400 VILLIERS-LE-BEL	
SIRET 8 3 0 2 7 0 6 8 2 0 0 0 1 6	Mél : abel.pop@yahoo.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Travaux de menuiserie bois et PVC
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal
	Bénéfice imposable à 15 %
2 Plus-values	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		CABINET ISIP FIDUCIAIRE	
CGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		4 RUE LOUISE MICHEL	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		95400 VILLIERS-LE-BEL	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Date: 05052022	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2022

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾			Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
			5	6	7	8	
1	2	3	4	5	6	7	8
ABEL-DAN POP	100						
2 SENTIER DES LAVANDIERES 95400 VILLIERS-LE-BEL							

J DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise AMA BAT
Adresse 2 SENTIER DES LAVANDIERES 95400 VILLIERS-LE-BEL

du _____
au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	POP MIHAELA-GINETA SECRETAIRE	2 SENTIER DES LAVANDIERES 95400
2	JUDEA ALEXANDRU-ELISEI MANOEUVRE	2 SENTIER DES LAVANDIERES 95400
3	GARABAGIU ERIC MANOEUVRE	16 RUE DE WAGRAM 94470
4	BENDERSCHI PETRU MANOEUVRE	CHEZ M. KALENDER 30 ALLEE DE CREIL 95400
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	13 358			13 358				13 358
2	8 439	912		9 351				9 351
3	3 788	508		4 296				4 296
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	25 585	1 419		27 004				27 004

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		261
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		2 564
Total		2 825

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) 10	29 829	- de l'exercice . 2021 . . 10	
- de l'exercice précédent 10	26 917	- de l'exercice précédent 10	51 983
Nom et qualité du signataire		À VILLIERS-LE-BEL, le 05052022	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise										AMA BAT		Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise										2 SENTIER DES LAVANDIERES 95400 VILLIERS-LE-BEL					
SIRET										8 3 0 2 7 0 6 8 2 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *										1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
												Exercice N clos le		13 11 2022	
										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF															
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	23 130	030	7 242							15 887		
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	23 130	048	7 242								15 887	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	6 364	070									6 364	
		Autres * (3)	072	36 425	074									36 425	
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	13 173	086									13 173	
	Charges constatées d'avance *		092		094										
Total II		096	55 963	098									55 963		
Total général (I + II)		110	79 093	112	7 242								71 850		
PASSIF												Exercice N		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120										1 000		
	Écart de réévaluation		124												
	Réserve légale		126										100		
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131												
	Report à nouveau		134										66 300		
	Résultat de l'exercice		136										(5 510)		
	Provisions réglementées		140												
Total I		142											61 889		
Provisions pour risques et charges		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166										681		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	1 231									9 279		
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176											9 961		
Total général (I + II + III)		180											71 850		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						840		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		AMA BAT		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		13 11 2022		Néant ☐			
A – RÉSULTAT COMPTABLE																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210								
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215			214									
			Services *		217			218		148 093							
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222										
	Production stockée *								224								
	Production immobilisée *								226		2 220						
	Subventions d'exploitations reçues								230		11						
Autres produits								232		150 324							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)										232		150 324					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234		6 178						
	Variation de stocks (marchandises) *								236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238		523						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240								
	Autres charges externes *		{		dont crédit bail : 12 153		– immobilier :		242		83 918						
	Impôts, taxes et versements assimilés		{		dont taxe professionnelle		243		1 396		244		1 894				
			{		CFE et CVAE *												
	Rémunérations du personnel *								250		44 963						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252		13 552						
	Dotations aux amortissements *								254		4 688						
Dotations aux provisions								256									
Autres charges		{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		103					
		{		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260											
Total des charges d'exploitation (II)										264		155 819					
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)										270		(5 495)					
Produits financiers (III)		280						Charges financières (V)		294							
Produits exceptionnels (IV)										290		1 010					
Charges exceptionnelles (VI)		{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300		1 025					
		{		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348											
Impôt sur les bénéfices * (VII)										306							
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)										310		(5 510)					
B – RÉSULTAT FISCAL										312		5 510					
Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										314		5 510					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *								316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles								318								
	Provisions non déductibles *								322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)								324		1 025						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		330								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		{		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997								
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies A)		987				342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)		989										
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)		138										
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991														
	ZFANG 44. quaterdecies		345		Investissements outre-mer		344										
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)		993										
	Créance due au report en arrière du déficit						346				350						
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		655		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)		643										
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)		645		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)		647										
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)		648		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641											
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)		990		Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)		649											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352		4 485					
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2										354		4 485					
Déficit de l'exercice reporté en arrière *										356							
Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :										360							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										370		4 485					
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2										372		4 485					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : AMA BAT					Néant ☐ *				
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765						
TOTAL		770		775					
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780				
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter						
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			960	4	4	8	5		
Total des déficits restant à reporter			970	4	4	8	5		
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380				
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé					388				
Montant de la TVA collectée					374				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	8 694			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: AMA BAT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2021. et clos le: 31/12/2021		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	4,00
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	148 093
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	148 093
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	11
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	2 220
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	2 231
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	19 992
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	45 897
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	19 753
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	103
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	85 745
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	64 579
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	64 579
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	/ / 160 / /
Date de cessation			/ / / /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 3 0 2 7 0 6 8 2

Dénomination de l'entreprise

AMA BAT

Adresse (voie)

2 SENTIER DES LAVANDIERES

Code postal

95400

Ville

VILLIERS-LE-BEL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique POP Prénom(s) ABEL-DAN
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 13/04/1991 N° Département 99 Commune NASAUD Pays
Adresse : N° 2 Voie SENTIER DES LAVANDIERES
Code Postal 95400 Commune VILLIERS-LE-BEL Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 3 0 2 7 0 6 8 2

Dénomination de l'entreprise

AMA BAT

Adresse (voie)

2 SENTIER DES LAVANDIERES

Code postal

95400

Ville

VILLIERS-LE-BEL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	% de détention
N° SIREN (si société établie en France)		
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

AMA BAT
Société par actions simplifiée à associé unique
Capital social : 1 000,00 Euros
Siège social : 2 Sentier des Lavandieres - 95400 Villiers-le-Bel
N° RCS 830 270 682

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

Monsieur POP Abel-Dan, né le 13/04/1991 à Nasaud, de nationalité Roumaine, demeurant 2 Sentier des Lavandieres - 95400 Villiers-le-Bel, détenant 100 actions.

Le président réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos
- Approbation des comptes de l'exercice clos et affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Questions diverses

Le président donne lecture du rapport de gestion de la gérance. Le président ouvre la discussion.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31/12/2021 de 5 510 € comme suit :

- De reporter à nouveau la somme sur l'exercice suivant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur POP Abel-Dan

